L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE MATIN, 27 AOUT 1876. 49me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 27 AOUT.

Candidatures démocratiques 1876

POUR PRESIDENT DES ÉTATS-UNIS,
SAMUEL J. TILDEN,
DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRESIDENT.
THOS. A. HENDRICKS,
DE L'INDIANA.

POUR GOUVERNEUR DE LA LOUISIANE,
GÉNÉRAL FRANK T. NICHOLLS,
D'ASSOMPTION.

POUR LIEUTENANT GOUVERNEUR,
HONORABLE L. A. WILTZ,
D'ORLÉANS.

POUR AVOCAT-GÉNÉRAL,
H. N. OGDEN,
D'ORLÉANS.

POUR SECRÉTAIRE D'ÉTAT,
W. A. STRONG,
DE WINN.

POUR AUDITEUR,
ALLEN JUMEL,
D'IBERVILLE.

POUR SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
R. M. LUSHER,
D'ORLÉANS.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Par M. W. Newman, au coin de la rue de la Douane—bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 33 de la rue des Magasins—marchandises sèches, lingerie, "notions", bonneterie, couvertures, draps, casimirs, doeskins, &c.

Par D. E. Morphy & Son, sur la Levée, au pied de la rue Lafayette—farine de maïs.

Farine et Farine de Maïs.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Fausse manœuvre des radicaux.

Les radicaux avaient évidemment basé leur plan de campagne sur la supposition que les blancs du Sud se proposaient d'intimider les noirs et de les empêcher de voter. La résistance à l'exercice des droits politiques des gens de couleur devait leur fournir, pensaient-ils, un prétexte naturel pour intervenir et pour accorder à ceux-ci une protection qu'on aurait facilement pris la forme d'une persécution contre les blancs.

Bien que le programme de la démocratie nationale, tel qu'il a été formulé par la Convention de St-Louis, eût dû éclairer les radicaux sur la fausseté de leur calcul, ils n'ont pas moins persisté à vouloir appliquer leur plan, dans la pensée que les démocrates du Sud, moins sages que la convention nationale de leur parti, prendraient une attitude différente et commettraient des imprudences dont ils sauraient profiter.

Mais de dures expériences ont éclairé les gens du Sud. Ils se sont dit qu'après tous les sacrifices auxquels ils avaient dû se résigner, ils devaient en faire un dernier pour assurer la paix dans leurs Etats respectifs et pour en finir avec les fauteurs de troubles qui cherchent à y perpétuer la discorde.

On a vu que la Convention de Baton-Rouge avait endossé, sans équivoque possible, les déclarations du programme de St-Louis. Les amendements constitutionnels, ces derniers fruits de la guerre, ont été acceptés en toute sincérité. Dans la courte harangue qu'il a prononcée devant la Convention, le général Nicholls a fait comprendre à tous, adversaires et amis politiques, que ce programme ne serait pas un leurre, mais bien une réalité. Son petit discours a été comme un mot d'ordre pour son parti. De tous côtés, en effet, en ville et dans les paroisses, nous voyons les orateurs démocrates répéter les mêmes déclarations et faire appel aux gens de couleur; les clubs leur ouvrent leurs portes à l'envi et les invitent à venir participer à la grande œuvre de réforme et de salut dont Tilden et Nicholls sont les porte-étendards.

L'intimidation, il n'y en a pas l'ombre. Plus fait douceur que violence, a dit le bon Lafontaine, et les démocrates louisianais comprenant la force de cette maxime, ont adopté pour seule arme dans cette campagne, la persuasion. L'effet de cette politique se fait déjà sentir et ce n'est pas sans inquiétude que les chefs radicaux assistent à cette manœuvre inattendue des conservateurs, qui devrait nécessiter de leur part un changement de tactique.

Quels sont les moyens qu'ils comptent employer, pour empêcher ce rapprochement de deux races que leurs efforts tendaient à maintenir divisées, c'est ce que nous ne savons pas encore, bien que nous ayons à l'avance la certitude qu'ils ne reculeront pas devant les plus odieux. Mais ils ne paraissent nullement avoir renoncé à se servir du "bloody shirt" pour enflammer l'ardeur de leur partisans au Nord et pour y exciter, chez les gens crédules, la haine des blancs du Sud et l'horreur de la démocratie.

Le *Washington Republican* vient de publier une adresse de "Républicains du Sud" à leurs frères du Nord, qui est destinée à contrecarrer l'effet que pourraient produire les nouvelles relatives à la politique de conciliation adoptée par les démocrates sudistes. On a vu, par les extraits suivants, une idée de cette adresse.

L'année dernière, un *déluge de sang* a placé le Mississippi sous le contrôle des démocrates. Les mêmes tactiques seront employées dans la Caroline du Sud et la Louisiane. L'Alabama vient d'*être forcé* de donner 40,000 voix de majorité aux démocrates. Partout, des rives du Potomac et de l'Ohio jusqu'au Golfe et à la frontière du Mexique, toute espèce d'intimidation est mise en œuvre....

Il y a une détermination exprimée d'empêcher les républicains de voter, des clubs armés de carabines et de sabres étant les moyens d'accomplir ce résultat. La seule présence des troupes des Etats-Unis peut même ne pas suffire pour empêcher le succès de la méthode adoptée. Il faut que les républicains du Sud se sentent qu'ils seront protégés à l'avenir quand ces soldats seront retirés.

Cette assurance ne peut leur être donnée que si le peuple du Nord fait de la question du Sud la SEULE QUESTION (*the one issue*) de la campagne et s'il montre qu'il est aussi déterminé en 1876 à écraser l'ESPRIT D'INTOLÉRANCE dans le Sud, qui proscrit les hommes en raison de leurs opinions, qu'il l'était en 1861 à préserver l'Union.

Ainsi, quand les démocrates du Sud acceptent ouvertement les amendements constitutionnels, reconnaissent sincèrement tous les droits qu'ils confèrent aux gens de couleur, et tendent loyalement à ceux-ci une main amie, des hommes qui s'intitulent "Républicains du Sud," lancent une adresse au peuple du Nord et à l'aide d'odieux et impudents mensonges demandent que ce qu'ils appellent la question du Sud soit maintenue comme la seule question de la campagne.

Les résolutions des clubs démocrates, que nous publions chaque jour, protestent contre les absurdes accusations contenues dans cette adresse.

Mais en voyant les radicaux persister dans un plan de campagne qui n'a plus de raison d'être en présence des déclarations et des actes des démocrates, en rapprochant l'adresse des "Républicains du Sud" de l'ordre de Cameron, nous devons nous attendre à ce que les meneurs du parti républicain mettent en œuvre les plus diaboliques machinations pour susciter des conflits entre blancs et noirs et nous ne saurions trop recommander à nos amis d'être sur leurs gardes et de ne pas se laisser entraîner par une action irréfléchie à tomber dans les pièges qui leur seront tendus. Le Sud doit offrir en ce moment, l'exemple d'une patience extrême, et, s'il y a des *outrages* de commis, il faut que ces outrages ne puissent être mis qu'à la charge des radicaux.

Le vote de l'Alabama.—La *Presse* de Philadelphie, pour consoler ses lecteurs républicains de la défaite du parti dans l'Alabama, s'exprimait ainsi :

L'Alabama est naturellement un Etat démocrate. Le recensement de 1870 montre que les blancs dépassent les noirs de 40,000 et comme l'immigration du Nord est toujours légère et l'émigration des noirs considérable, il est juste de supposer qu'il y a à présent un excédant réel de votes confédérés sur les votes républicains.

Ce qui n'empêche pas l'adresse des "Républicains du Sud" de dire qu'on a forcé l'Alabama à donner une majorité démocratique.

La guerre en Orient.

Il paraît presque certain, d'après les dernières dépêches, que les Serbes ont remporté un avantage militaire assez prononcé. Le prince Milan satisfait de cette victoire qui relève l'honneur militaire des Serbes, se montre disposé à traiter de la paix. Mais cela ne ferait pas le compte de la Russie et voilà que pour compliquer les choses, un consul russe suscite une révolte des Grecs à Janina, dans l'Albanie, non loin de la frontière grecque, d'où l'on peut conclure que les Grecs de l'Epire se mêleront bientôt au mouvement et y entraîneront leur gouvernement.

A propos des affaires d'Orient, voici ce que nous lisons dans le *Mémorial diplomatique* du 12 août :

Les renseignements que nous recevons des différentes grandes capitales de l'Europe nous mettent en mesure d'affirmer qu'il n'est question en ce moment ni de médiation ni de congrès en vue des affaires de Turquie. Les cabinets sont d'avis de laisser aux opérations militaires leur cours et de ne pas proposer une médiation qu'aucun des belligérants n'a demandée.

Nous avons puisé ce renseignement à bonne source, et nous sommes très-sûrs de ce que nous disons; nous devons donc prémunir le public contre les bruits contraires, avec quelque précision qu'ils soient présentées.

Plusieurs journaux annoncent et commentent la nouvelle d'un traité d'alliance qui aurait été conclu à Ems entre les empereurs de Russie et d'Allemagne.

Nous pouvons affirmer de la manière la plus positive qu'aucune alliance politique spéciale ne subsiste entre les deux cabinets et qu'aucun arrangement particulier n'a été conclu, soit à Ems, soit ailleurs, entre les deux empereurs qui sont unis par des liens de famille.

Les Etats-Unis représentés par un Louisianais a Paris.—Nous lisons dans la *Liberté* :

M. Washburne, ministre des Etats-Unis à Paris, qui était allé passer quelque temps à Carlsbad, pour raison de santé, est rentré ces jours-ci à Paris, d'où il est reparti aussitôt après pour Londres.

En son absence, le second secrétaire de la légation, M. Henri Vignaud, a été accrédité auprès du duc Decazes comme chargé d'affaires des Etats-Unis.

La loi municipale.—Le Sénat français après avoir retranché du projet de loi municipale, l'article 3, a adopté l'ensemble du projet de loi dans la séance du 11 août, par 186 voix contre 90 sur 276 votants.

Le *Figaro* rend ainsi compte du passage final de la loi par la Chambre.

Deuxième acte : La loi municipale. M. d'Audiffret-Pasquier n'a pas perdu de temps. La loi votée par le Sénat, ce matin, arrive à la Chambre, quelques heures après. M. Jules Ferry et la commission, se réunissent sur-le-champ et reviennent peu à peu avec un rapport sommaire.

Le Sénat, dit M. Ferry, a repoussé l'article 3, qui décrétait de prochaines élections municipales. La commission a été très vivement contrariée de cette détermination, mais elle l'accepte pour montrer sa bonne volonté et son esprit de conciliation. Le rapporteur supplie l'Assemblée d'imiter ce bel exemple.

La Chambre consent, avec une abnégation touchante; elle proclame l'urgence et adopte la loi, modifiée par le Sénat.

M. Raoul Duval, plus pressé encore, sollicite sa promulgation immédiate. M. Dufaure prétend à M. Duval que le gouvernement s'en chargera. M. Raoul Duval se déclare satisfait.—Fin du deuxième acte.

Democratic Quickstep.—Nous avons reçu de M. L. Grunewald, une marche portant ce titre, composée par M. Aug. Davis, et dédiée au général Nicholls.

Journaux illustrés.—La librairie Hébert & Cie, coin Chartres et Bienville, vient de recevoir les numéros du 12 août, de l'*Illustration* et du *Monde Illustré*.

Club de gymnastique des jeunes gens.—Nos remerciements à ce club pour une invitation à la célébration de son 4e anniversaire qui aura lieu au jardin Magnolia le samedi 2 septembre.

Collége Commercial de Dolbear, 203 Canal, ouvert de 9 h. A. M. à 9 h. P. M.

☞ Ne manquez pas d'aller cette semaine chez Danziger.

Patriotisme intelligent.—Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs l'ingénieuse combinaison imaginée par Mr. Léon Médal, pour mettre dans toutes les mains et à la portée de toutes les bourses, les photographies des candidats Nicholls et Wiltz.

C'est à son initiative que nous devons ces charmantes boîtes à surprise, ornées de photographies qui pour la netteté et l'exactitude, ne laissent rien à désirer et défient toute concurrence.

C'est lui qui le premier, avec l'autorisation de nos candidats, a lancé de tous côtés ces cadeaux de bon goût, dont nous avons des spécimens sous les yeux et nous ne sommes pas surpris d'apprendre que l'inventeur a déjà reçu de tous les points de nos campagnes des commandes considérables.

Ainsi se trouvent justifiées les espérances que Mr. Médal a fait concevoir au public louisianais dès qu'il a pris la direction de son établissement. Malgré la dureté des temps, il n'a cessé d'introduire depuis trois ans tous les derniers perfectionnements dans son industrie et de maintenir dans notre Etat la réputation de la confiserie française. En voyant cet établissement grandir et prospérer en dépit de la crise commerciale, nous félicitons le propriétaire qu'une vogue méritée récompense de son travail, de sa probité et de son intelligence.

Travail! Travail!—La Southern Clothing Manufactory, No. 192 rue Poydras, est en pleine opération et peut encore donner de l'ouvrage à cinquante bons *ouvriers en pantalons*.

☞ Ne manquez pas d'aller cette semaine chez Danziger.

La musique de l'avenir.—Au moment où il est tant question de la dernière production musicale du célèbre compositeur Wagner, un ami du *Figaro*, M. le prince Soutzo, grand amateur de gravures, nous met sous les yeux une curieuse caricature américaine qui a obtenu un immense succès.

Elle représente un orchestre diabolique, sorte de critique des élucubrations enragées de l'excentrique compositeur de la musique de l'avenir.

On y voit deux ou trois cents musiciens, dans les attitudes les plus échevelées, se démenant comme des énergumènes.

Ceux-ci jouent du violon avec fureur; ceux-là hurlent dans leur cuivre; au-dessus et dominant le groupe s'élève une sorte d'estrade terminée par une planche percée de huit trous laissant passer les queues de huit chats. Derrière la planche se tient un pianiste qui obtient des effets en pinçant les queues des matous.

A droite, un forcené agite une cloche énorme, et à gauche quatre têtes d'ânes aux mâchoires ouvertes poussant des accords furibonds.

Tout cet ensemble est à la fois effrayant comme un cauchemar, comique comme une scène de clowns.

Collége Commercial de Dolbear, 203 Canal, classes de jour et du soir pendant toute l'année.

Enregistrement des votants.—Nous publions un avis officiel de l'enregistreur d'Etat, sur lequel nous appelons l'attention de tous les électeurs et des comités. L'honorable Michael Hahn, enregistreur d'Etat, en nous envoyant cet avis, y a joint une copie de la loi sur l'enregistrement. Nous donnerons dans un prochain numéro toutes les informations utiles qu'elle contient.

Décédée hier, à 4 heures de relevée, JEANNE AMÉLIE THÉARD, à l'âge de trois ans et demi, fille du capt. James C. Théard et de Johanna Barry. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 5 heures P. M. Le convoi partira de l'encoignure Clouet et Dauphine.

Falleció ayer á las 10½ de la mañana, MARGARITA MARQUEZ, esposa de Cristobal Salces. Se suplica á los amigos de las familias Marquez y Salces se sirvan asistir al entierro que tendrá lugar hoy á las tres y media de la tarde. El cuerpo está depositado calle de Valette, Algiers.

Décédé, hier à 5 heures, LOUIS XAVIER TARTEF, âgé de cinquante-sept ans, natif de St-Hilier le Bois, département de Seine et Oise, France. Les parents et amis ainsi que les familles Chaplain et Hust sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 10 heures du matin le 27 août. Le convoi partira de sa dernière demeure rue Ursulines No 30. De la part de son épouse.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Messieurs les membres de la dite société sont priés d'assister aux funérailles de du sociétaire LOUIS XAVIER TARTEF. Le convoi partira de sa dernière demeure rue Ursulines No 30. L'enterrement aura lieu aujourd'hui à 10 heures A. M.

Par ordre du vice-président H. MANADÉ,
L. SIMON, Secrétaire.

Mariages et Décès annoncés dans les journaux de la Ville, durant la semaine.

MARIAGES.

Charles A. Philippi à Mlle Marie N. Lambert.
Charles W. Ob r, à Mlle Emma M. Marstein.
Soloman Schomberg à Mlle Francis Jacobs.
Juge Geo. K. Williams à Mlle Jennie R. Pugh.
Victor Kerr à Mlle Emily Marette.

DÉCÈS.

Thomas Karr, 56 ans, Irlande.
Marguerite Marques, épouse de C. Salces.
Amélie Théard, 3 ans et demi, fille du capitaine J. C. Théard et de Johanna Barry.
Louis Xavier Tartef, 57 ans, France.
Walter McBride, 41 ans, à St Landry, Lne.
Anne Désirée Tardy, 12 ans et 10 mois, Lne.
Henri Chamrion, 36 ans, France.
Major Daniel Scully, 58 ans, Angleterre.
Marguerite Anfoux, née Macias, Lne.
Eldemard Picou, 40 ans, Lne.
Charles A. Diamond, 34 ans, Nlle-Orléans.
James W. Riddle, 43 ans, Virginie.
Robert M. McDevitt, 51 ans.
Peter Green, 58 ans, Danemark.
Charles Bettich, 63 ans Wurtemberg.
John Goodier, 60 ans, Angleterre.
David Bradon, 70 ans, Ohio.
Harry T. Hays, 50 ans, Mississippi.
Dennis H. Driscott, 45 ans, décédé paroisse Ascension.
Ellen Brewer, femme de P. J. McTurk, Irlande.
François Fasende, 82 ans, Lne.
Walter Batot, 16 ans, Lne.
Charlotte Micken, femme Muller, 51 ans, Allemagne.
Margaret McCaffrey, 75 ans, Irlande.
Joséphine Imbert, 75 ans, Lne.
Un enfant de 2 ans, de Thos Maguire.
Un enfant de 14 mois, fille de Th. L. Airey.
Un enfant de 15 mois, de A. F. Kaufman.

IN MEMORIAM.

Le samedi, 19 août 1876, un citoyen industrieux et honnête, un digne citoyen, Mr. DOMINIQUE MERCIER s'est passé de notre monde à celui d'où l'on ne revient pas.

Il est mort comme il avait vécu—au milieu des siens et il lui a été donné de se voir entouré de ceux qu'il aimait et dont les soins assidus ont adouci ses derniers moments.

Bien peu de ses concitoyens avaient eu l'occasion d'apprécier ses nobles qualités, mais nous qui, en quelque sorte, faisions partie de sa famille et assistions, d'année en année, aux bienfaits qu'il répandait en essayant de les cacher, nous qui avons des preuves de son intégrité, de son inépuisable esprit de justice, nous savons que les pauvres ont perdu en lui un ami, la Nouvelle-Orléans un bon citoyen, sa famille un bon et indulgent protecteur.

Nous voulons rendre ce témoignage à sa mémoire et prier les siens d'agréer l'expression de nos plus profondes sympathies.

LES EMPLOYÉS DE FEU D. MERCIER.
27 août—1t—PP

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré à l'église de Notre Dame du Sacré-Cœur, le vendredi 1er septembre 1876, à 7 heures et demie du matin, pour le repos de l'âme de ANNE DÉSIRÉE TARDIE. Les amis et connaissances de la défunte et ceux de la famille Poleone sont respectueusement invités à y assister. 27 août—1t DMJ

Entrepôt de Tapis.

AU No 17 DE LA RUE DE CHARTRES.

Nous offrons, à DES PRIX RÉDUITS, notre fort stock de toute espèce de TAPIS, TOILES CIRÉES de toutes les largeurs et qualités.
NATTES, couvertures de tables et de pianos, STORES, corniches, Bandes, étoffes à rideaux et à meubles, tous les genres et qualités.
BURLAPS, par balle, pièce ou yarde.
A. BROUSSEAU & SON.
27 août—DM&V PP

Ne manquez pas d'aller, cette semaine, chez

DANZIGER,

Pour 8 ou le mois, nous offrirons des avantages inaccoutumés dans nos différents départements.

VENTE POUR ÉCOULER LES ÉTOFFES DE BLANC
ROBES ÉCOULER LES ÉTOFFES POUR VENTE

AUX MAGASINS DE
DANZIGER,
Grands Bargains dans les Corsets
Grands Bargains dans la Bonneterie.

Ayant fait de grands achats de marchandises d'hiver, nous sommes obligés de nous débarrasser de notre fort stock d'été. Nous invitons conséquemment le public à venir examiner nos articles et comparer nos prix à ceux des autres établissements.

DANZIGER,
No 223 de la rue du Canal, entre Bourgogne et Remparts,
—ET
Nos 238 et 230 de la rue Royale, coin St-Philippe.
27 août—1t

Un grand bal de famille

SERA donné par Mr Victor Peque dans sa salle du café de la Réunion des Amis aux abattoirs, le dimanche 27 Août 1876. Il invite ses amis et connaissances à vouloir y assister. Entrée gratis.

Lettre du capitaine L. A. Dusserget, commandant le steamer Humboldt, de Bordeaux.

Mr le Rédacteur en chef de l'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de vous adresser à ma rentrée en relâche à la Nouvelle-Orléans, mon rapport de mer donnant tous les détails de ma traversée et la cause de ma relâche dans votre port. Je viens aujourd'hui vous prier par la présente de bien vouloir rappeler à tous vos lecteurs tout le contenu de mon rapport, surtout de ma conduite, et enfin de tous mes agissements comme capitaine du Humboldt, qui était assuré à la Nlle-Orléans par la compagnie des Marchands, et d'insérer dans votre prochain numéro les quelques lignes que j'ai l'honneur de vous adresser, pour faire savoir que Mr P. Fourchy, président de la susdite compagnie des Marchands avait donné rendez-vous aujourd'hui à son office à Mr Bercier, (mon associé) et à moi afin de nous entendre sur la décision à prendre et sur le règlement à la réalité de l'état actuel du Humboldt, lequel navire avait été inspecté avant mon départ par l'expert de la susdite compagnie, laquelle nous a assuré et depuis de n'avoir un certificat pour trois ans, et qu'aujourd'hui, Mr le rédacteur, à notre grand étonnement Mr P. Fourchy, président, nous a répondu très catégoriquement qu'il n'avait aucun règlement à nous faire et que nous n'avions rien à réclamer à sa compagnie, en nous donnant pour toute raison que tous les rapports des experts nommés d'office par le Consul de France étaient incomplets et qu'il ne voyait aucune conséquence de ma relâche, ni les dommages constatés par les fatigues éprouvées par le Humboldt, comme mon rapport de mer en donne une bien détaillée, et de plus les experts désignés par la compagnie des Marchands ce sont rendus hier à bord du Humboldt, et après avoir inspecté le navire à l'intérieur et à l'extérieur ont déclaré et cela devant plusieurs témoins que les fatigues éprouvées par le Humboldt étaient très apparentes, surtout à l'extérieur, car ils ont dit au côté de tribord on ne voyait que toutes les étoupes étaient sorties des coutures.

Je cesse, Mr le rédacteur, de vous donner des détails qui pour le moment me paraissent inutiles, mais en vous priant à nouveau d'insérer la présente dans votre journal, afin de porter à la connaissance du commerce de la Nouvelle-Orléans et aussi au commerce de tous les ports de France, la réponse négative faite à Mr Bercier et à moi par Mr P. Fourchy, président de la compagnie des Marchands, d'abord pour moi, comme capitaine ayant rempli fidèlement tous mes devoirs dans et pour les intérêts communs en venant surtout me réfugier au port de tous les intérêts, c'est-à-dire dans les ports de mes propres assureurs et aussi pour Mr Bercier et De Simel, mes associés dans le "Humboldt."

Je termine en vous ajoutant que cette réponse de Mr P. Fourchy nous a été faite aujourd'hui seulement, après 24 jours de séjour dans le port. Malgré toute ma complète et bonne mise en règle au Consulat de France et de mes officiers et tous les hommes de mon équipage qui ont été interrogés un à un par le chancelier du Consul de France et en présence de M. Lombard, avocat du dit Consulat, sur tous les points de mes agissements et de ma décision après délibérations prises avec eux, et après lecture à eux faite de mon rapport, qu'ils ont tous signés et qu'ils ont juré à cette occasion.

Recevez Mr le Rédacteur, etc., etc.
L. A. DUSSERGET, Capitaine du "Humboldt" de Bordeaux.
Août—1t.

REMERCIEMENTS.

Les membres de la famille de feu M. DOMINIQUE MERCIER remercient sincèrement les officiers et l'agent du steamer du Lac, le Camellia, capitaine Wm. Hanover, comme Wm. Nixon et Mr C. M. Soria agent, de la promptitude et de la générosité qu'ils ont montrées en faisant, sans rémunération, un voyage extra à Mandeville dans le but de transporter Mlle Marie Mercier et d'autres membres de la famille, à la Nlle-Orléans, à temps pour leur permettre d'assister aux funérailles de leur père, qui est mort samedi soir et a été enterré dimanche, 20 du courant.

Il n'y a pas de mots qui puissent exprimer dignement les sentiments de reconnaissance qu'éveillent un pareil désintéressement et une pareille bonté. Que Dieu récompense ces nobles personnes que nous venons de nommer, nous leur donnons l'assurance qu'elles auront toujours droit à la reconnaissance des fils et de la famille du défunt.

J. A. MERCIER.
J. L. MERCIER.
P. E. MERCIER.
Août—1PP

Au public.

A la demande d'un grand nombre de mes amis, j'ai permis qu'ils me mentionnent comme candidat à la place de shérif civil de cette paroisse, et ils ont agi en conséquence. Le bruit a couru dernièrement, que ma candidature n'est pas sérieuse et que j'ai l'intention de me retirer, à qui on m'ont donné, en faveur d'un autre postulant, la rumeur a pris de telles proportions, que je me vois forcé de déclarer publiquement qu'elle est entièrement dénuée de fondement. Mes amis seront priés de présenter mon nom à la convention jusqu'au résultat définitif du vote.
THOS. H. HANDY.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Changement dans le Service Médical.

Les Sociétaires sont informés que le Dr ... remplaçant le Dr ... sera, à partir du 1er septembre prochain, le médecin de la partie supérieure de la ville.

A la pharmacie de Mr Lavigne, ... l'Opéra ... de 7 à 8 heures du matin.
A la pharmacie de Mr Saint-Cyr Fourcade, encoignure Remparts et Canal, de 4 à 5 heures du soir.
A son domicile, ... rue Bourgogne, de midi à 3 heures.
Par ordre du Conseil d'Administration.
L. SIMON, Secrétaire.

LEON MEDAL
CONFISEUR,

No 93 rue de la Vieille-Levée, Nlle-Orléans.
CANDIS, CONFISERIES ET PATISSERIES,
CHOCOLATS, FRUITS CONFITS, SIROPS, GELÉES, DRAGÉES, BONBONS ASSORTIS.
Grand assortiment de BOITES A SURPRISE en tous genres.
AGENCE DE FEUX D'ARTIFICE.
Tous les ordres de la ville et de la campagne, pour pièces de confiserie et de pâtisserie, seront exécutés sans retard avec le plus grand soin.
27 août—um

CHEMISERIE PARISIENNE,

136..........RUE DU CANAL..........136

MME GUÉBLE-NIPPERT, depuis son retour de Paris a organisé l'atelier de la manufacture de CHEMISES FRANÇAISES au magasin de MM. Guéble & Nippert, 136 rue du Canal, qui ont un succès sans précédent mais justifié, par la supériorité, sous tous les rapports, de la confection sur tout ce qui se fait dans cette branche aux Etats-Unis.

Mais par suite d'un désaccord entre les associés de la susdite maison, Mme Guéble-Nippert a retiré et transporté ses ateliers au No. 134 rue du Canal, au premier, où elle continuera son INDUSTRIE et sollicite la continuation de la confiance de ses nombreux clients et leur demande la faveur d'être recommandée auprès de leurs amis.

Sa condition première est que le client soit satisfait et pour arriver à ce but aucune peine ne sera épargnée.

La maison sera conduite sous la raison sociale de Mme Guéble-Nippert, au No. 134 rue du Canal, à côté de la confiserie Kuntz.
27 août—1m MJD

A vendre ou à louer.

L'IMPRIMERIE connue sous le nom de "Magic Press," située au No 77 de la rue des Magasins. Elle a deux presses Gordon (No 4 et No 2), une presse Washington à bras No 1, une presse Liberty, No 4; une presse Hoe, ... et plus de cent variétés de caractères, casses, etc. S'adresser à J. P. Wilson, sur les lieux.
27 août—1t

Vacherie à Vendre.

On offre à vendre une vacherie sise Libéral et Mandeville, la vacherie renferme ... vaches laitières, 3 charrettes, un mulet et deux chevaux. S'adresser sur les lieux.

Liste des Lettres étrangères restant au Bureau de la Poste, le 27 août 1876.

PAR A. BOCHEREAU & CO.

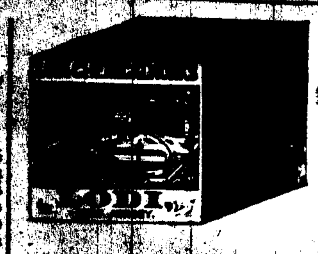

LES Négociants-Commissionnaires Garantissent ... Leurs planteurs cotonniers LE DESTRUCTEUR DE VERS A COTON, du TEXAS. Poison certain contre les chenilles.

UNE LIVRE ... Remanier les Brochures. ...

A vendre par H. J. RIVET, AGENT-GENERAL EN LOUISIANE, Pharmacien et Droguiste, Marchand de ... Importateur de MÉDICAMENTS FRANÇAIS, Propriétaire de ... LES FOIRES DE L'ETAT de la LOUISIANE, 1876 et 1877. ... PRIX MODERES. ... Nlle-Orléans, Lne.

MONTRES WALTHAM AMERICAINES. AGENCE A. M. HILL, Au No 30 de la rue St-Charles, coin Commercial Place.

H. J. RIVET, PHARMACIEN-DROGUISTE, Importateur de Médicaments Patentés Français.

P. E. SARRAZIN, 279 rue Vieille-Levée, entre Ursulines et Hôpital. Manufacture de Tabac à fumer, priser et chiquer à la vapeur.

J. MANDIN & Cie., NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, Nouvelle-Orléans. GRAND VIN DE CHAMPAGNE EUGÈNE CLICQUOT

FINE COGNAC, WINES, OLIVE OIL. BERCIER & DE SMET, Sole Agents, Decatur St.

A. W. MOFFETT & CO., Marchand de bois servant à la construction de navires, bateaux à vapeur, charrettes et maisons.

LHOTE & CO., CHANTIER de BOIS de VIEUX BASSIN et FABRIQUE de CHASSIS, JALOUSIES et PORTES.

LOUISIANA EQUITABLE LIFE Insurance Company, Coin Carondelet et Gravier.

Germania Insurance Company, Bureau No 124 de la rue de la Douane.

AUGUSTE'S

BOIS CHARPENTE

M. ELIE, ... RUE DU CANAL.

A. BONNET & CIE.

Tabac à fumer et à priser. ... Laurent Lagassagne ... Institution de Mlle Delaune.

H. A. PEYROUX, ENCANTEUR PUBLIC.